

En difficultés financières, ICI TV s'estime discriminée par les municipalités

Appel à la solidarité des téléspectateurs

Les municipalités du district de Vevey ont refusé la perception d'un péage destiné au financement partiel d'ICI TV. La chaîne régionale déplore cette discrimination. Et en appelle provisoirement à la solidarité de ses téléspectateurs pour assurer l'avenir.

Les 27 000 abonnés du télé-réseau SITEL recevront ces prochains jours un bulletin bleu que leur adresse directement ICI TV. La chaîne régionale en appelle à la solidarité du public, en lui demandant de verser 25 francs de quote-part volontaire pour le deuxième semestre 1997. C'est la solution provisoire que les responsables d'ICI TV ont choisie pour faire face aux difficultés financières.

PÉAGE REFUSÉ

Cet appel au public est en effet la conséquence du refus significatif par la Conférence des syndicats du district de Vevey à propos d'un péage de 1 fr. 50 par mois qui de-

vait s'ajouter à l'abonnement au télé-réseau SITEL. Pourtant, a affirmé le président du Conseil d'administration Denis Sulliger lors d'une conférence de presse hier à Vevey, «le taux d'écoute est remarquable» (sondage MIS Trend: taux d'audience 49,4%, taux de satisfaction 79,4%).

L'instauration d'un péage par le biais du réseau SITEL doit obtenir l'aval des autorités locales, puisque les câbles passent dans le domaine public. Les municipalités ont procédé à un sondage auprès des abonnés, dont la participation, jugée élevée, a atteint 43%. Résultat: 60% des sondés veulent la survie d'ICI TV et 75% de ce groupe approuve le péage.

«DISCRIMINÉS»

Las, les autorités n'ont pas jugé ces résultats suffisants. «Quelle chaîne sur SITEL aurait obtenu un score supérieur? Nous nous estimons discriminés», lance l'éditeur et imprimeur Jean-Paul Corbaz, administrateur-délégué et principal bailleur de fonds de la chaîne. En outre, ajoutent les responsables d'ICI TV, «l'abonné à la SiteL paie unilatéralement 30 chaînes, sans toutes les regarder; dès lors, pourquoi priver de ressources la seule chaîne qui soit de proximité régionale et populaire?» Jean-Paul Corbaz assure toutefois que le péage est la seule solution applicable à long terme. Des contacts vont d'ailleurs être repris dans ce sens avec les municipalités. Une nouvelle législation permettra peut-être, l'an prochain, d'éviter l'autorisation politique.

La perte de ce péage, prévu dès l'origine dans la planification financière, a de graves conséquences. Il devait apporter 400 000 francs sur un budget de 1,2 million. Le reste doit être couvert par la quote-part sur la redevance de la SSR (25% du budget) et la publicité. Celle-ci n'a pas atteint les objectifs. Une croissance récente permet d'attendre quelque 300 000 francs; pas encore les 450 000 à 500 000 francs prévus!

RECAPITALISATION

Jean-Paul Corbaz annonce



Jean-Paul Corbaz, administrateur délégué, Denis Sulliger, président, et Costa Haralambis, directeur: appel à la solidarité des téléspectateurs d'ICI TV.

Dominique Muller

d'ores et déjà une recapitalisation cet automne, ouverte au public. Du capital d'origine, «il ne reste pas grand-chose», commente l'administrateur délégué. Ces capitaux – 400 000 francs – avaient été réunis pour faire face aux pertes attendues, qui se sont révélées «supérieures à ce que nous craignons». Au 31 décembre, la perte reportée se montait à 729 000 francs, alors qu'un déficit de 200 000 francs s'affichait à la fin du mois d'avril 1997. «Mon groupe n'ira pas au-delà du raisonnable», commente Jean-Paul Corbaz, qui assure que le maximum sera fait pour que la chaîne vive. «Si on ne nous lance pas trop de peaux de banane!»

Emissions touchées

ICI TV avait réussi, avec l'appui rédactionnel des journalistes de LA PRESSE, à atteindre dès l'automne passé le rythme de cinq émissions par semaine. Les restrictions financières et le refus du péage ont engendré une réduction des émissions à trois ou quatre par semaine, regroupées autour du week-end, indique le directeur Costa Haralambis. Ce qui n'empêche pas la naissance de projets. Ainsi, le 31e Festival de jazz de

Montreux fera l'objet d'une émission quotidienne sur ICI TV, TVRL (région lausannoise), Canal 9 (Sion et Sierre) ainsi que Léman Bleu TV (Genève). Cette collaboration a lieu sur un bassin potentiel de réception d'environ un million de téléspectateurs. De surcroît, ICI TV, reçue de Vevey à Bex en passant par Châtel-Saint-Denis, envisage dès l'automne une extension dans le Bas-Valais, en collaboration avec Télé 12.

Mas.

Des emplois en jeu

Les difficultés financières d'ICI TV ont déjà eu des conséquences sur l'emploi: le mandat du journaliste Alain Bougard a été supprimé et un technicien a été licencié. La bouffée d'air attendue de l'appel aux téléspectateurs – un retour de 20% est espéré – jouera donc un rôle important pour l'avenir des dix postes de travail assurés par ICI TV, occupés surtout par des jeunes. Sans oublier les répercussions sur Médiaprofil, so-

ciété qui assure la production technique des émissions. Des licenciements ont également été annoncés à Genève («Léman Bleu»). «Toutes les télévisions locales connaissent des difficultés, sauf celles qui peuvent compter sur un péage, soit Canal 9 (Sierre) et TVRL (Lausanne)», commente Costa Haralambis, directeur d'ICI TV. Ces chaînes locales collaborent, notamment en matière de publicité (ICI TV avec Lausanne et Genève).

Mas.